## Les retraites

« une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours »

<u>Programme du Conseil national de la Résistance</u> Second chapitre, cinquième partie 15 mars 1944

Au lendemain de l'hommage rendu conjointement à Samuel PATY († 2020) et à Dominique BERNARD († 2023), professeurs l'un et l'autre de l'enseignement public donc laïque, **tous deux morts assassinés par des terroristes islamistes** pour avoir enseigné le programme prévu par la LOI REPUBLICAINE, le premier ministre LECORNU II a suspendu la loi sur les retraites jusqu'en 2027, année des prochaines élections présidentielles. Outre les grèves et les mobilisations immenses qu'avaient entraînées sa pseudo-discussion puis son adoption par l'article 49-3 de la *Constitution*, ce répit dans la réforme des retraites laisse en suspens le problème : **comment régler l'avenir des retraites en France ?** 

La population de la France est vieillissante comme celle de tous les pays anciennement industrialisés. Sa population a augmenté – baby boom, immigration - d'un peu plus de 40 millions d'habitants en 1944, fin de l'occupation nazie, à aujourd'hui où elle compte 68 millions d'habitants : donc une population nombreuse et vieillissante! En 1945, les institutions de la France libérée ont appliqué le projet du CNR de 1944 et créé la retraite par répartition et intergénérationnelle. Le déficit chronique du budget de la France, la dette vertigineuse\* à rembourser et dont il faut payer chaque année les intérêts, la gestion également déficitaire de la sécurité sociale\*\* incitent les dirigeants politiques à prendre des mesures qui sont toujours les mêmes : allonger le temps de travail, augmenter les cotisations, réduire les montants des retraites et autres balivernes\*\*\* aussi peu imaginatives qu'improductives! La réalité démographique, la plupart du temps ignorée – qui parle des 68 millions Français que nous sommes et des 8 milliards de terriens d'aujourd'hui? - doit donner plus de consistance politique aux décisions à prendre.

La France a une population active qui, en taux (mais pas en nombre), a diminué et qui doit faire face à trois obligations vitales: par son travail faire vivre et survivre les actifs, former par l'instruction et la formation les jeunes générations, écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, et servir leurs retraites « aux vieux travailleurs ». Mais les salaires n'y suffisent plus ... Ils peuvent augmenter fortement si la plus-value capitaliste, qui sert à engraisser les actionnaires multimillionnaires sinon multimilliardaires, est limitée par la LOI à 15 % maximum de la richesse produite par le travail des salariés ou assimilés: 30 % (ou plus) laissent 70 % pour les salaires alors que 15 % en donnent 85 % aux travailleurs! Il est évident que, beaucoup plus et mieux payés, ils pourront satisfaire aux trois charges qui leur incombent: bien vivre, éduquer la jeunesse et satisfaire au bien-être des « vieux travailleurs »! D'autant que les technologies nouvelles et à naître augmentent sensiblement la productivité du travail: plus de travail en moins de temps pour le faire, et des salaires confortables ... Oue demander de mieux ?

Quant aux multimilliardaires, ils auront le loisir de pleurer tout le soul dans leurs paradis fiscaux.

## Capitalismus delendus est.

<sup>\*</sup> Non pas due aux retraites mais aux cadeaux faramineux faits aux multinationales et à leurs actionnaires immensément riches par l'Etat depuis de très nombreuses années.

<sup>\*\*</sup> Jusqu'en 1996, la gestion de la sécurité sociale était confiée par le vote, d'abord aux assurés sociaux eux-mêmes, puis aux organisations syndicales ; et ça marchait bien! Depuis, c'est l'État, **tout seul**, qui a pris le relais, et ça marche mal! \*\*\* Par exemple, la « capitalisation »!